

Le Fil Info

AFFAIRES
PUBLIQUES

Le barreau de Paris au cœur du débat public

9 septembre 2015
N°35

Agenda

14/09/2015

GOVERNEMENT

Présentation du PJJ relatif au Conseil de la magistrature

DU 14/09/2015 AU

06/10/2015

SENAT

Examen du PJJ Santé en séance publique

15/09/2015

ASSEMBLEE NATIONALE

Session extraordinaire

22/09/2015

CESE

Vote du projet d'avis sur la réforme du RSI

01/10/2015

PARLEMENT

Ouverture de la session ordinaire 2015-2016

Retrouvez ici le calendrier prévisionnel de l'Assemblée nationale pour la session ordinaire pour les mois à venir

Retrouvez ici le calendrier prévisionnel du Sénat pour la session ordinaire pour les mois à venir

Focus

■ Le barreau de Paris ne veut pas d'une aide juridictionnelle "low cost"

En septembre 2014, le député PS Jean-Yves Le Bouillonnet rend son rapport sur le financement et la gouvernance de l'aide juridictionnelle au gouvernement. Dans celui-ci, il préconise notamment d'instaurer un dispositif de solidarité entre les barreaux les plus riches et les barreaux plus modestes pour la contribution au financement de l'aide juridictionnelle. Néanmoins, le gouvernement Valls n'a apporté aucune solution définitive et n'a pas donné suite au rapport du député Le Bouillonnet. Le barreau de Paris, qui désapprouve les propositions du rapport Le Bouillonnet, s'est donc emparé du sujet et avance des contre-propositions, dans le cadre du débat sur les projets de loi de Finances et sur la Justice du 21ème siècle.

La réforme de l'aide juridictionnelle est en effet à nouveau d'actualité, depuis la publication par le site Mediapart le 1er septembre d'un document de travail réalisé par la Chancellerie. Ce document avait déjà suscité, en son temps, la désapprobation unanime de la profession d'avocat car :

- les avocats qui travaillent aujourd'hui à moins de 10€ de l'heure au titre de l'aide juridictionnelle ne peuvent être appelés à contribuer de façon plus importante à la défense des plus démunis.

- ce projet instaurerait un nouveau barème de rétribution qui laisse à penser que la rétribution de certaines interventions des avocats serait revue à la baisse.

Le barreau de Paris veut donc croire que ce document ancien, dévoilé par la presse n'est plus, en l'état, représentatif des propositions travaillées par la Chancellerie dans le cadre de la préparation du Projet de loi de finances pour 2016.

Pour Pierre-Olivier Sur, bâtonnier de Paris : *"il faut que la concertation entre le gouvernement et les avocats continue, mais en considérant comme fondamental le financement par la solidarité nationale du service public de l'aide juridictionnelle. Je suis convaincu que la Ministre de la Justice ne saurait accepter une telle régression de l'accès au droit et des libertés publiques ».*

Le Fil Info

AFFAIRES
PUBLIQUES

Le barreau de Paris au cœur du débat public

Chiffres clés

LE PROJET DE RÉFORME

AJ
941
euros



AJ
1000
euros

Le plafond pour bénéficier
de l'aide juridictionnelle
passerait de 941 euros brut
à 1000 euros brut

(pour mémoire le seuil de pauvreté est de 987 euros)



2015

Le budget
de l'aide juridictionnelle
s'élevait à 379 millions d'euros

=



5,4%

seulement des 7,98 milliards d'euros
composant le budget total
de la Justice pour 2015

=



61,12 km

Le coût de la construction
de 61,12 km d'autoroute

Le Fil Info

AFFAIRES
PUBLIQUES

Le barreau de Paris au cœur du débat public

Actualités politiques

■ Calendrier parlementaire

- PJJ Santé

- 10 septembre, 12h : Date de forclusion pour la séance publique
- 14 septembre - 2 octobre : Examen en séance publique
- 6 octobre : Vote sur le texte

- PJJ Numérique

- Mi-septembre : Début de la consultation publique (2-3 semaines)
- Novembre : Présentation du texte issu de cette consultation en Conseil des ministres
- Début 2016 : Examen du texte au Parlement

- **PLF 2016** : Présentation du PJJ fin septembre

- **PJJ J21** : Prévu en 2016

■ Surveillance internationale

Une proposition de loi sur la surveillance internationale est programmée à l'agenda parlementaire d'ici à décembre 2015. Les députés seront saisis fin septembre. La proposition de loi s'expliquerait notamment par la décision du Conseil constitutionnel du 27 juillet dernier sur la loi Renseignement qui a censuré la surveillance internationale.

Dans la loi Renseignement, le Premier ministre disposait pour la surveillance internationale d'une grande marge de manœuvre : il n'avait pas à recueillir l'avis préalable de la CNCTR pour autoriser une technique de surveillance. Le texte renvoyait en outre à un décret du gouvernement pour la définition des modalités d'exploitation, de conservation et de destruction des renseignements collectés.

Or, le Conseil constitutionnel a jugé que le législateur ne pouvait reléguer l'encadrement de ces questions au seul pouvoir exécutif sans violer l'article 34 de la Constitution. Seule une loi peut assurer cet encadrement.

■ Manuel Valls autorise l'examen de la réforme sur la Justice des mineurs

Le Premier ministre a donné son feu vert à l'examen du texte sur la justice des mineurs proposé par la garde des Sceaux. Ce texte porte notamment sur la suppression des tribunaux correctionnels pour les mineurs de plus de 16 ans. Jugé sensible, ce projet de loi sera inscrit à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale pour le premier semestre 2016. L'examen du texte avait longtemps été repoussé par Matignon et Christiane Taubira avait fini par menacer de quitter le gouvernement si la Justice des mineurs n'était pas réformée.

■ Nominations / Mouvements

- Chancellerie

- Laure BELANGER, magistrat, est nommée conseillère droit civil et droit de l'environnement au cabinet de Christiane Taubira, Garde des Sceaux.

- Béatrice BOSSARD est nommée sous-directrice de la justice pénale générale de la direction des affaires criminelles et des grâces à l'administration centrale du ministère de la Justice. Béatrice Bossard est magistrat du premier grade.

Le Fil Info

AFFAIRES
PUBLIQUES

Le barreau de Paris au cœur du débat public

- Elie PATRIGEON est nommé chef adjoint de cabinet et conseiller parlementaire de Christiane Taubira, Garde des Sceaux. Il était jusqu'à présent conseiller parlementaire au cabinet de Christiane Taubira.

- Elody RUSRARUCCI est nommée conseillère adjointe communication et société civile au cabinet de Christiane Taubira, Garde des Sceaux. Elle était depuis 2011 adjointe au chef du pôle presse au ministère de la Justice.

Les Affaires publiques en actions

■ Le projet de loi Numérique : rencontre avec Axelle Lemaire

Le bâtonnier de Paris a rencontré, le 3 septembre, Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du Numérique, pour échanger avec elle sur le projet de loi Numérique qu'elle publiera à la mi-septembre afin de recueillir des contributions publiques. Mobilisé depuis janvier 2015 sur le numérique avec sa contribution à la consultation nationale lancée par le Conseil national du numérique (CNNum), le barreau de Paris continue de se présenter comme un acteur clé et participera à cette consultation. Par ailleurs, le bâtonnier de Paris poursuit son travail de rencontres avec les parlementaires.

■ Le barreau de Paris se mobilise pour le projet de loi Santé

Le Sénat examinera le projet de loi Santé en séance publique du 14 septembre au 6 octobre. La direction des Affaires publiques du barreau de Paris est mobilisée sur le texte pour défendre la réintroduction de l'avocat dans la procédure d'action de groupe en matière de santé. L'action de groupe est en effet réservée aux seules associations de défense des usagers du système de santé. L'Ordre des avocats de Paris considère que ces associations doivent se faire assister d'un avocat dans le cadre de leur action en justice.

■ Top 5 des sujets suivis par les Affaires publiques :

1. Projet de loi de Finances 2016 – aide juridictionnelle, optimisation fiscale
2. Projet de loi Santé – actions de groupe
3. Projet de loi Numérique
4. Projet de loi sur la Justice du 21^{ème} siècle
5. Projet de loi Justice des mineurs



Directeurs de publication :

M. le bâtonnier Pierre-Olivier Sur et M. le vice-bâtonnier Laurent Martinet

Rédacteurs en chef :

Xavier Autain, MCO, délégué du bâtonnier aux Affaires publiques et secrétaire de la commission Affaires publiques, Louis Degos, AMCO, délégué du bâtonnier aux Affaires publiques, Nicolas Corato, directeur des Affaires publiques

affairespubliques@avocatsparis.org



avocatparis.org